

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 26 AOUT 2021 A 19H15
(DATE DE CONVOCATION : 20 AOUT 2021)**

Présents : Nathalie BERTILLON, Christine GAVAND TUPINIER, Alain GROSDÉMANGE, Hervé GUINOT, Didier HERBLOT, Gérard HERRMANN, Monique LEMAIRE, Emanuela PALHEIRO, Patrick PARISE

Excusés : Yves LAPLACETTE – Céline COPUR - Michaël LEGRAND – Estelle ODET – Joachim KILANI

Pouvoirs : Estelle ODET à Monique LEMAIRE / Joachim KILANI à Didier HERBLOT

Secrétaire : Christine GAVAND TUPINIER

Ordre du jour

- 00 – Approbation du précédent compte-rendu
- 01 – CR des décisions prises en application de l'article L2122-22-4° du CGCT
- 02 – CR des décisions prises en application de l'article L2122-22-5° du CGCT
- 03 – Décisions modificatives au BP 2021
- 04 – Schéma de mutualisation DM : renouvellement adhésion aux services communs
- 05 – Mise à disposition d'une parcelle communale
- 06 _ Désignation d'un architecte pour rénovation du complexe communal
- 07 _ complément aménagement aire de jeux
- 08 – Informations et questions diverses

00 - Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

01 – CR des décisions prises en application de l'article L2122-22-4° du CGCT

Monsieur le Maire informe le Conseil des dépenses qu'il a effectuées en application de cet article :

Aire de jeux intergénérationnelle	54.852.40€ TTC
Remplacement du portail du cimetière	4.896.60€ TTC
Grilles d'exposition	792.00€ TTC
Pulvérisateur	120.00€ TTC
Panneaux « interdiction » pour le Naizou	431.36€ TTC
Imprimante bibliothèque	189.60€ TTC
Armoire classement du bureau secrétariat	1.944.00€ TTC
Plans topographiques déchetterie + ISDI	3.222.00€ TTC
Rénovation complexe communal par les agents	
Achat peinture, dalles plafond...	972.18€ TTC
Installation coffret électrique « extérieur » SDF	1.869.12€ TTC

02 – CR des décisions prises en application de l'article L2122-22-5° du CGCT

Monsieur le Maire informe le Conseil du transfert de location d'une parcelle agricole cadastrée AI 152 d'une superficie de 29a21ca au lieu-dit les Roulottes. Ancien locataire : M Jean-Paul NOBLOT , Nouveau locataire : M Mathieu LHUILLIER

03 – Décisions modificatives au BP 2021

Il est proposé de prélever 1 000€ sur l'article 2118 de la section d'investissement et de reporter ces 1 000€ à l'article 2152 « Installations de voirie » pour les panneaux de signalisation.

Le conseil approuve à l'unanimité cette décision modificative.

04 - Schéma de mutualisation DM : renouvellement adhésion aux services

La commune est adhérente aux services communs de Dijon métropole concernant : le droit des sols, le SIG, la centrale d'achat, le RLPI, les assurances, la commande publique, les affaires juridiques et le numérique.

Monsieur le Maire propose de renouveler cette adhésion à compter du 1er janvier 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

05 – Mise à disposition d'une parcelle communale

Mlle POSTE Isabelle demeurant 3 place de l'Eglise à CORCELLES-les-Monts souhaite disposer, à l'arrière de son appartement dont elle est propriétaire, d'une surface enclavée d'environ 14 m2. Après échanges dans l'attente de trouver une solution pérenne le conseil municipal propose de mettre à disposition cet emplacement pour une durée de 3 ans, avec en contrepartie l'entretien de cet espace

Cette résolution est adoptée a l'unanimité

06 – Désignation d'un architecte pour la rénovation du complexe communal

L'appel d'offre initié par les services métropolitains avec la date butoir du 30/07/2021 12 heures a généré 3 visites mais seulement 2 dossiers de candidature ont été déposés.

Ces candidatures ont été examinées par la commission 'travaux » et l'offre proposée par SYSTEM ARCHITECTURE a été retenue.

Cette proposition a été adoptée a l'unanimité.

07 – complément aménagement de l'aire de jeux

Monsieur le Maire rappelle que l'extension de l'aire de jeux était annoncée dans le programme de l'équipe municipale élue. Cette annonce a été faite également lors de la réunion publique avant l'élection. La décision a été prise en séance publique du conseil municipal le 08 septembre 2020. Le dossier était consultable en Mairie jusqu'au démarrage des travaux.

Une opposition a été formulée par les riverains pour causes de nuisances visuelles et sonores. Les élus attentifs aux réclamations exprimées souhaitent que la commission travaux puisse présenter lors du prochain conseil des solutions esthétiquement et financièrement acceptables.

06 – Informations et questions diverses

Eglise : une programmation du « glas » va être effectuée prochainement

12 places de concert gratuites pour le festival VYV ont été distribuées

La rénovation du sentier de l'impasse de Biaune est à l'étude. Les devis sollicités ne nous sont pas encore parvenus

Une première réunion pour les ateliers informatique aura lieu vers le 20 septembre pour démarrer courant octobre.

M. Didier HERBLOT quitte la commune et présente sa démission à compter du 27 août 2021.

Séance levée à 20 H 33

Le Maire

Les Conseillers

La Secrétaire